

COMMUNE DE WIWERSHEIM

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Saverne

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 novembre 2019 à 20 h 30

Sous la Présidence de Roland MICHEL, maire

Nombre de Conseillers élus : 15 Conseillers en fonction : 15 Conseillers présents : 12

Présents : Bernard ESSLINGER, Hubert BIRLE, Josiane KUHN, Christophe ANDRE, Cathy GRESS, BECK Muriel, Denis KISTER, Paul BURGSTAHLER, Christine ZILLOTTO, Benoît KOERIN et Thierry GRASS,

Absents excusés : Sébastien WURM, Célya SALLES et Denis RUIZ

1) Le compte rendu de la séance du 19 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité

2) DROIT DE PREEMPTION

La Commune de Wiwersheim renonce à son droit de préemption dans la transaction suivante :

- Vente de la propriété située à Wiwersheim, 21 rue du Village

Référence cadastrale :

Section 2 n°57	Rue du Village d'une superficie de	2369 m²
Section 21 n° 3	Woertel d'une superficie de	493 m²

3) DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la modification budgétaire suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT – dépenses

2762 créances sur transfert de droits à déduction de TVA + 500 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – recettes

2762 créances sur transfert de droits à déduction de TVA + 500 €

4) CONVENTION MISSION ASSISTANCE TECHNIQUE EN AMENAGEMENT AVEC L'ATIP

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a sollicité l'ATIP pour une aide technique à la mise en place d'une taxe d'aménagement majorée sur le secteur desservi par la rue de l'Etang. La mission nécessite 3 demi-journées d'études au prix de 300 euros par demi-journée. Le conseil municipal, autorise le maire à signer cette convention sur ces bases.

Adoptée à 11 voix POUR et 1 Abstention

5) TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : ATTRIBUTION DES MARCHES AUX ENTREPRISES lot 1 à lot 16

Monsieur le Maire soumet aux Conseillers municipaux le rapport d'analyse des offres des entreprises pour le marché construction d'une maison des associations, suite à la réunion de la commission d'appel d'offres du 4 novembre 2019. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'attribuer les travaux aux entreprises suivantes :

LOT	NATURE DU LOT	NOM	ADRESSE	MONTANT HT	OPTIONS PRISES
1	TERRASSEMENT VRD AMENAGT EXT	LINGENHELD	57850 DABO	61 457,65 €	
2	TERRASSEMENT VRD RESEAUX	BEYER ASS	67170 BRUMATH	36 000,00 €	
3	GROS ŒUVRE	MG CONSTRUCTION	67490 DETTWILLER	241 871,48 €	
4	COUVERTURE ETANCH ZINGUERIE	TPN	67380 LINGOLSHEIM	43 000,00 €	
5	MENUISERIES EXT ALUMINIUM	HIRSTEL-HUGEL	67000 STRASBOURG	34 892,90 €	
6	CLOISONS DOUBL. FAUX PLAFONDS	GEISTEL	67120 DUTTLENHEIM	48 000,30 €	
7	SERRURERIE METALLERIE	MEDER	67590 SCHWEIGHOUSE	19 807,00 €	
8	MENUISERIES INT BOIS AGENCEMENT	JOST	67370 GRIESHEIM/SOUFFEL	34909,26 €	2 052,00 € 3 516,00 € 400,00 €
9	PEINTURE	BOEHM	67490 DETTWILLER	18 133,66 €	2 269,80 €
10	CHAPES CARRELAGES	CDRE	67404 ILLKIRCH	18 217,24 €	
11	SOLS SOUPLES RESINE	HOLTZMANN ET HITIER	67580 SCHWEIGHOUSE /MODER	8 850,82 €	
12	INSTALLATION SANITAIRE	SNEF	67724 HOERDT	27 396,91 €	
13	CHAUFFAGE VENTILATION	SNEF	67724 HOERDT	87 593,08 €	3 279,15 €
14	ELECTRICITE	PATRICK KLEIN	67270 SCHWINDRATZHEIM	42 100,00 €	9 694,80 €
15	EXTINCTEURS SIGNALISATIONS	CERTIFEU.	67150 HINDISHEIM	846,00 €	
16	FONDATIONS SPECIALES	KELLER	67000 STRASBOURG	54 000,00 €	
	TOTAL			777 076,30 €	21 211,75 €

Le coût estimé total est de 689 750,00 € + 88 580 € (options) = **778 330 €**

Le coût total du projet s'élève donc à 777 076,30 € pour les travaux de base + 21 211,75 € correspondant aux options retenues = **798 288,05 € HT**

Les options retenues sont :

<u>LOT 8</u>	habillage lattis bois retombée dessus bar :	2 052,00
	stores intérieurs :	3 516,00
	support vidéo-projecteur	400,00
<u>LOT 9</u>	toile de verre intissée	2 269,80
<u>LOT 13</u>	climatisation du local poubelle	3 279,15
<u>LOT 14</u>	attente pour chapiteaux ou stands provisoires	9 694,80
		21 211,75 €

Décision adoptée à 10 voix POUR 2 ABSTENTIONS

6) CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Vu que Mme WODLING Anne-Catherine (Adjoint technique territorial) remplit les conditions pour l'avancement de grade,

Vu que Mme WODLING Anne-Catherine est inscrite au tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe au titre de l'année 2019,

le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,
de créer un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non-complet (17,5/35^{ème}) à compter du 1^{er} décembre 2019

7) CREATION D'UN EMPLOI DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE

Vu que Mme LONJON Dominique (rédacteur principal de 1^{ère} classe) remplit les conditions pour l'avancement de grade,

Vu que Mme LONJON Dominique est inscrite au tableau d'avancement au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe au titre de l'année 2019,

le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,
de créer un emploi permanent de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2019

8) MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA MAIRIE

M le maire informe que Microsoft cessera la prise en charge de Windows 7 pour les PC et Windows 2008 pour les serveurs.

Nos ordinateurs qui datent de 2011 ne seront ainsi plus conformes, ne pourront plus recevoir les différentes mises à jour et de ce fait, deviendront vulnérables au niveau de la sécurité des données.

Après avoir consulté les différents devis, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de commander 2 ordinateurs à JVS HORIZON pour un montant de 2 727 € HT (matériel, installation, sécurité informatique) et le contrat de maintenance qui s'élève à 290 € HT/an

9) INFORMATIONS DIVERSES :

- Un permis de construire a été déposé route de Behlenheim pour un immeuble de 26 logements.
- La fête des aînés aura lieu le 15 décembre 2019 à 11h30 à la salle communale.

- Le magasin LIDL ouvrira ses portes le 20 novembre 2019.
- Le passeport citoyen sera distribué dans les classes (CM1-CM2) le 6 novembre 2019.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 45